

ASSISES

La charente libre

29 Décembre 2015

L'homme condamné pour viol sur mineures va faire appel

«*Mon client vient de faire appel*», affirme M^r **Antoine Régley**, avocat de l'homme de 35 ans condamné mercredi dernier à dix ans de prison ferme pour le viol de trois fillettes de 8, 10 et 12 ans, les filles et la sœur de sa compagne (lire CL d'hier). Les faits remontent à 2013 et se sont produits sur une période de dix mois à Angoulême. «*L'expert gynécologue a assuré qu'il n'y avait pas eu pénétration vaginale*», assure l'avocat, qui compte jouer sur cet élément pour déterminer que «*les petites filles ont menti, au moins sur ce point*».

■ CHEVANCEAUX

Un camion de pommes de terre se couche sur la RN 10. Un poids lourd transportant 22 tonnes de pommes de terre s'est couché hier matin à 8h sur la RN 10, dans le sens Angoulême-Bordeaux, au niveau de Chevanceaux en Charente-Maritime, à la frontière de la Charente. Le chauffeur, un homme de 36 ans, a été blessé dans l'accident. Sorti de sa cabine par des témoins avant l'arrivée des secours, il a ensuite été transporté par les pompiers de Jonzac vers l'hôpital de Bordeaux. Angoulême-Bordeaux